

Prendre en compte les besoins spécifiques de l'enfant placé - 1 jour (7H00)

La question des « besoins fondamentaux de l'enfant » est devenue un principe directeur dans la loi no 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant. L'ONPE, dans la présente note d'actualité, a souhaité contribuer à la réflexion, dans le cadre de la démarche de consensus, en faisant état des principaux travaux et des enjeux que la question soulève.

La démarche de consensus a abouti à une cartographie identifiant cinq besoins fondamentaux chez l'enfant : besoin de sécurité, d'exploration, de cadre et de limites, d'identité et d'estime de soi.

La formation « Prendre en compte les besoins spécifiques de l'enfant placé » présente la déclinaison pratique des besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance.

Elle vise à améliorer la qualité de l'accompagnement éducatif des enfants placés en identifiant et en répondant à leurs besoins fondamentaux spécifiques, dans le respect du cadre législatif et des recommandations de l'ONPE.

Objectifs opérationnels de formation – Compétences visées

- Comprendre le nouveau paradigme de la protection de l'enfance centré sur les besoins de l'enfant.
- Identifier les cinq besoins fondamentaux de l'enfant.
- Décliner les besoins fondamentaux en actions éducatives concrètes.
- Construire un projet éducatif individualisé centré sur les besoins de l'enfant.

Programme

- Le cadre législatif et les enjeux de la protection de l'enfance
- Présentation de la loi 2016-297 et de ses implications pour les professionnel·les de terrain.
- Les principes fondamentaux de la protection de l'enfance : intérêt supérieur de l'enfant, droits de l'enfant, etc.
- Les enjeux de la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant dans le cadre d'un placement.
- Les besoins fondamentaux de l'enfant
- Présentation détaillée des cinq besoins fondamentaux (sécurité, exploration, cadre, identité, estime de soi) et de leur importance pour le développement de l'enfant.
- Étude de cas concrets pour illustrer les manifestations de ces besoins chez les enfants placés ; analyse de situations et de réflexion sur les pratiques professionnelles.
- Comment répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant ?



Durée : 1 jour (7 heures)

Prérequis : travailler auprès d'enfants dans le cadre de la protection de l'enfance

Public : professionnel·les du secteur de la protection de l'enfance intervenant auprès d'enfants. Jusqu'à 12 personnes.

Prix de la formation INTRA : 1 180 € la journée de 7 heures de formation (hors frais de déplacements et annexes).

Coût de la participation en INTER : 350 € la journée de 7 heures de formation (hors frais de déplacements et annexes).

Date et lieu à convenir

- Présentation d'outils d'évaluation des besoins et de planification des interventions.
- Ateliers pratiques portant sur l'élaboration de projets éducatifs individualisés en prenant en compte les besoins spécifiques de l'enfant.
- Échange et partage de bonnes pratiques professionnelle.
- La construction d'une relation de confiance avec l'enfant
- Les bases de la relation éducative : communication non violente, écoute active, empathie.
- Les enjeux de l'attachement : l'importance de la relation éducative pour le développement de l'enfant.
- Les difficultés et résistances rencontrées.

Prendre en compte les besoins spécifiques de l'enfant placé 1 jour (7H00)

Méthodes pédagogiques et techniques

Pédagogie active et méthodes interactives alternant apports de connaissances théoriques, échanges d'expériences et de bonnes pratiques professionnelles, illustrations par des études de cas, ateliers pratiques pour développer les compétences professionnelles.

Évaluations

Évaluation individuelle à l'entrée de la formation, à chaud, évaluation de la satisfaction. Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.